

Solidaires en action N° 74

Le 5 février 2012

Samedi 24 mars : manifestation nationale pour l'emploi

Le Comité national de l'Union syndicale Solidaires rassemble les fédérations, les syndicats nationaux et les Solidaires départementaux. Les 1^{er} et 2 février, l'instance nationale Solidaires a validé l'appel à construire une manifestation nationale interprofessionnelle pour l'emploi, le samedi 24 mars à Paris. Nous prenons l'initiative et engageons les moyens militants Solidaires pour sa réussite, mais nous ne sommes pas propriétaires de cette manifestation : nous la réussirons avec des équipes militantes d'autres syndicats, avec les associations de chômeurs/ses, avec les salarié-es en lutte dans diverses entreprises, etc. Elections présidentielles ou pas, ... pour l'emploi et contre les licenciements et suppressions de postes, il y a urgence et c'est par les luttes sociales que nous gagnerons !

Plus de 5 millions de chômeurs et chômeuses, plus de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, ... et les « plans sociaux » s'accumulent, ... et les suppressions d'emplois publics se multiplient, ... et le chômage partiel, le temps partiel imposé, les emplois précaires sont présentés comme les seules solutions, ... et les discours politiques se succèdent, laissant patrons et banquiers poursuivre la destruction des emplois et de nos vies.

Ca suffit ! C'est ce que disent des millions de travailleurs/ses, de chômeurs/ses, de retraité-es, de jeunes en formation. Ce cri de révolte doit se transformer en espoir de faire fondamentalement changer les choses. Prenons nos affaires en mains !



Manifestation nationale à Paris le samedi 24 mars, pour le droit à l'emploi pour tous et toutes !

L'intersyndicale nationale est utile quand le front unitaire propose et organise des actions à la hauteur des enjeux, du rapport de force nécessaires, des attaques patronales ; ce n'est pas le cas ces derniers mois, mais l'unité demeure nécessaire : la manifestation du 24 mars n'est la propriété de personne, nous la construisons avec tous les collectifs syndicaux et les salarié-es qui se reconnaissent dans l'exigence du droit à l'emploi, la lutte contre les licenciements et suppressions d'emplois.

Soyons offensifs, nous avons toute légitimité à défendre nos revendications, à refuser les suppressions d'emplois. Nous ne sommes responsables ni de la crise qu'ils ont provoquée, ni de la dette qu'ils ont créée ! Depuis des années, les gouvernements sont chargés de privatiser les profits et de socialiser les pertes. Et si on changeait la donne en faisant de la satisfaction des besoins collectifs la priorité commune ?

Des dizaines de milliers d'emplois publics ont été supprimés ces dernières années ; c'est la cohésion sociale, le droit de tous et toutes à la santé, à l'éducation, à la sécurité, au transport, etc., qui sont ainsi attaqués. Les emplois publics sont utiles, (re)créons-les !

Nous devons imposer des droits nouveaux : droit de véto dans les CE, extension de l'obligation de création de CE aux entreprises de moins de 50 salarié-es, un statut du salarié - applicable à tous et toutes et financé par un fonds patronal mutualisé - pour garantir le maintien du salaire entre deux emplois et les formations de reconversion. Surtout, il faut une répartition différente des richesses que nous produisons : assez de la confiscation par une minorité de ce que produit l'immense majorité ... qu'on rejette vers la précarité, le chômage, l'exclusion, au gré des besoins patronaux !

Ensemble, nous réaffirmons le droit à l'emploi pour tous et toutes. C'est une nécessité économique, sociale, et aussi pour améliorer les conditions de travail, la vie au travail, de chacun-e. Nous refusons le chantage patronal et gouvernemental qui incite à baisser les salaires en échange d'emplois ... qui seront ensuite supprimés comme de nombreux exemples l'ont déjà montré !

A travers les licenciements, le chômage complet ou partiel, les « plans sociaux », le temps partiel imposé, ... les patrons imposent une réduction du temps de travail à des millions de salarié-es, mais en leur faisant payer ! La solution est la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire, sans perte de salaire. **De l'argent, il y en a ! Faisons en sorte qu'il serve à celles et ceux qui produisent, et non aux patrons, banquiers et actionnaires !**

PSA Aulnay (93) : manifestons contre la fermeture de l'usine

Tous les syndicats de PSA Peugeot-Citroën Aulnay (CGT, SIA, SUD, CFDT, CFTC, FO, CGC) lancent un « appel à la population », pour manifester le samedi 11 février, contre la fermeture de l'usine :

PSA prévoit de fermer l'usine d'Aulnay en janvier 2014. Nous sommes 3 300 embauché-es et intérimaires à vivre ce que vivent des centaines de milliers de travailleurs/ses dans tout le pays : suppressions d'emplois, licenciements, fermetures d'usines. Cela ne peut plus durer !

Surcharger de travail les un-es et envoyer au chômage les autres pour faire plus de profit ! PSA veut transférer toute la production de la C3 d'Aulnay à l'usine de Poissy et à Mulhouse. Le plan est simple : faire tourner les usines de Poissy et de Mulhouse 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et fermer Aulnay. La direction veut surcharger de travail les ouvrier-es de Poissy et de Mulhouse et leur imposer des horaires de travail inhumains comme le travail de nuit ou le « VSD » (Vendredi, samedi dimanche) et envoyer au Pôle Emploi les milliers de salarié-es d'Aulnay. **Les salarié-es de PSA revendiquent une répartition des productions entre les usines du groupe pour que tout le monde puisse travailler.**

PSA une entreprise riche à milliards. PSA est loin d'être en faillite. En 2011, malgré la crise, PSA a failli égaler son propre record de ventes mondiales de voitures de 2010. M. Varin, le PDG de PSA, l'homme qui touche 9 000 € par jour, week-end compris, s'est vanté que l'entreprise s'était enrichie en traversant la crise et pouvait disposer d'une trésorerie de 11 milliards. **Tout cet argent est le fruit du travail de milliers de salarié-es et doit servir à financer le maintien de tous les emplois y compris l'emploi de tous les intérimaires.**

L'aide publique à PSA va servir à fermer Aulnay.

Le gouvernement a déversé des milliards d'aides publiques (prêts de 3 milliards à taux réduit, crédit impôt recherche, dégrèvement fiscaux, allègements de cotisations sociales, prime à la casse,...).

Tous les syndicats de PSA Aulnay, CGT-SIA-SUD-CFDT-CFTC-FO-CGC, appellent à manifester contre la fermeture de PSA Aulnay, samedi 18 février (13h30 gare Aulnay sous Bois).

Avec la fermeture de PSA Aulnay, toute la population est attaquée. La fermeture de l'usine aurait des conséquences sociales dramatiques sur toute la vie de la population, de ses commerçants, des services publics,... Aux 3 300 emplois de PSA Aulnay, il faut ajouter les emplois des sous-traitants et des fournisseurs. Ce sont plus de 10 000 emplois qui seraient supprimés. Comment faire pour retrouver du travail dans un département déjà ravagé par le chômage !

2012, les vrais enjeux : une brochure Solidaires



- Avant propos 6-7
- Introduction 10-14
- **Pour une autre répartition des richesses** 17-29
- Salaires et profit 17-19
- Fiscalité 20-23
- Protection sociale 24-29
- **Combattre les rapports d'exploitation** 33-49
- Emploi 33-36

Sommaire

- Les services publics 37-41
- L'écologie 42-47
- Logement 48-49
- **Egalité des droits et libertés publiques** 53-63
- Immigration 53-56
- Femmes 57-59
- Libertés publiques 60-63

Une brochure de 64 pages, que chaque syndicat remettra aux syndiqué-es Solidaires ...

Disponible aussi pour diffusion aux collègues, aux voisin-es, aux proches, etc.

A disposition dans votre syndicat.

Mercedes-Benz et ALDI (59) : deux grèves pour les salaires

Les salarié-es de la plate-forme logistique de Mercedes-Benz de Prouvy sont en grève depuis le 1^{er} février, et reconduisent le mouvement chaque jour en assemblée générale. La direction propose une augmentation de 13 euros net ... **bien loin de la revendication de 70 euros net.** **L'annualisation des horaires de travail sème aussi la colère**, car les conditions de travail et de vie de tous sont dégradées. **En France, Mercedes-Benz exploite 3 200 salarié-es, qui lui permettent un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards d'€.** L'augmentation des salaires et l'amélioration de l'organisation du travail sont possibles, sans difficulté !



A Cuincy, ce sont les salarié-es d'ALDI Marché qui sont en grève pour des revendications salariales, depuis lundi 30 janvier, soutenu-es par SUD et CGT. Depuis des années, le Groupe ALbrecht-DIScount aligne des dizaines de milliards d'€ de chiffre d'affaires annuel à travers ses milliers de magasins dans le monde. La direction d'ALDI peut payer !

Office National des Forêts : la Direction Générale occupée

Le 31 janvier, les militant-es du SNUPFEN Solidaires ont jeté un voile noir sur l'ONF. Cette action prolonge de nombreuses autres initiatives menées dans les régions. Il s'agit d'attirer l'attention sur les dangers que coure la forêt française, livrée aux appétits financiers, au mépris des besoins essentiels des générations futures. Une situation qui provoque aussi un grand mal-être parmi le personnel...

Depuis 2002, les personnels de l'Office national des forêts, administratifs et techniques, se mobilisent pour dénoncer une dérive commerciale qui met en danger la forêt française. Cela se traduit par certain des **réformes de structure successives et permanentes qui mettent en danger la forêt française tant communale que domaniale**. Le directeur général ainsi que le représentant des Cofor (Communes Forestières) ont signé un nouveau Contrat d'objectifs et de performance pour la période 2012 – 2016. Il prévoit de nouveau la **suppression de 700 postes (soit à ce jour - 20 % des effectifs)** ainsi que la disparition du service public forestier. Toutes ces mesures rendent l'Office Nationale des Forêts inefficace pour gérer convenablement les forêts publiques françaises.

Nous voulons une gestion forestière de qualité, respectueuse des fonctions de la forêt : une forêt qui protège, qui produit, qui accueille. « **Quelle forêt pour nos enfants ?** » est le thème de la campagne menée par le SNUPFEN Solidaires depuis des mois ; c'est une question essentielle. Après avoir hypocritement célébré l'année internationale des forêts, la France s'apprête à abandonner les siennes !



Commerce (75) : actions pour le repos dominical

Le Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris regroupe les syndicats du commerce de Paris CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD et CGC. Depuis des mois, ensemble, les organisations syndicales mènent des actions contre les ouvertures illégales de magasins le dimanche. Elles allient rassemblements, diffusions de tracts au public, recours juridiques.

Dans trois décisions rendues le 2 février, le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris a ordonné à plusieurs supérettes (sous enseignes Franprix, Carrefour City, G20, Casino, et Super U) de respecter les règles sur le repos dominical et le jour de fermeture sous astreinte de 7 000 € par infraction constatée. Ce nouvel avertissement est adressé à tous les magasins parisiens qui choisissent de violer les droits de leurs salarié-es malgré les risques qu'ils encourent.

Le Clic-P constate également la carence de l'Etat à faire cesser les infractions qui perdurent sur Paris et l'invite à faire appliquer ces décisions contre toutes les enseignes. Par cette action, **les organisations syndicales affirment leur détermination à ce que les salarié-es bénéficient de leur repos dominical pour que les dérives n'aient pas, demain, force de loi pour tous.**

Aérien et aéroportuaire : grève pour ... le droit de grève !

L'Assemblée nationale a adopté le 24 janvier le projet de loi liberticide voulu par l'UMP et les patrons. Le Sénat en débatta le 15 février. Le gouvernement a décrété « la procédure accélérée » pour que ce texte soit ensuite rapidement adopté ! C'est une machine de guerre contre les droits des salarié-es (d'entreprises privées en l'occurrence !) et cherche à les livrer pieds et poings liés à leur employeur. Elle vise à les dissuader d'exercer leur droit de grève et ainsi les priver du principal moyen à leur disposition en dernier ressort pour faire aboutir leurs revendications.

Le texte en débat vise à imposer des devoirs extrêmement coercitifs aux salarié-es en matière d'exercice de leur droit à cesser le travail. Les salarié-es sont délibérément considéré-es comme seul-es responsables de l'échec du dialogue social et les entreprises ne se voient opposer aucune contrainte. **Or le dialogue social à Air France comme ailleurs n'est pas un long fleuve tranquille, mais le fruit d'un réel rapport de force.**

Avec d'autres syndicats du Personnel Navigant Technique, **ALTER appelle les pilotes à cesser le travail du 6 au 9 février**. Dans le cadre d'une journée d'action « unitaire » même si nous avons été mis à l'écart de l'appel commun, **SUD Aérien appelle les salarié-es de toutes les entreprises de transport aérien et du secteur aéroportuaire à la grève le 6 février.**

La Poste (92) : la force brute contre les grévistes

Plus de 13 fourgons de CRS ont été mobilisés pour expulser 28 grévistes qui étaient dans la salle de réunion de la direction départementale. Les 66,66 % des facteurs/trices de Nanterre en grève exigent simplement des négociations pour trouver un compromis sur la suppression de 4 tournées et la titularisation des divers contrats précaires en CDI. Les grévistes et SUD demandaient l'intervention de l'inspection du travail comme médiateur. **La poste a répondu à ces propositions par la force brute.** Les postier-es de Nanterre ont reconduit le mouvement et appellent à un rassemblement le lundi 6 février.

Maternité des Lilas (93) : victoire après un an de lutte



Après un an de mobilisation, le personnel de la maternité des Lilas peut enfin respirer : l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France vient de mettre fin à la suspension du programme de reconstruction de l'institution sur la commune des Lilas.

En janvier 2011, l'ARS Ile de France suspendait le projet de reconstruction de la Maternité des Lilas pourtant validé en 2009 dans le cadre du plan hôpital 2012 par Roselyne Bachelot-Narquin alors ministre de la santé. Face à cette décision remettant en cause les engagements antérieurs, le personnel constitué en Collectif de défense a pris son destin en main. Il s'est battu pendant un an pour défendre la reconstruction de l'institution et donc sa pérennité. Le 27 janvier 2012, dans un courrier adressé au maire des Lilas, Claude Evin (directeur général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France) annonce « *une issue positive et pérenne pour l'avenir de la maternité des Lilas* » avec engagement à verser les subventions prévues au plan hôpital 2012 « *la reconstruction de la maternité des Lilas sur le site Gütermann dans la commune des Lilas pourra donc être réalisée* ». **Refus de la fatalité, obstination, audace pour dire non à une décision brutale, injuste et inadaptée, conviction que la Maternité des Lilas avait sa place dans l'offre de soins en périnatalité sur le 93 étaient à la hauteur des enjeux.**

Radiall (37) : débrayages pour les négociations salariales



A l'appel de SUD, CGT, CFDT, CAT, 200 des 300 salarié-es de Saint-Quentin-Fallavier ont débrayé, le 3 février, pour peser sur les négociations salariales. **Solidaires, syndicat majoritaire, dénonce l'insuffisance des 2% d'augmentation proposés par la direction.** Un mouvement similaire était organisé à L'Isle-d'Abeau. D'autres actions sont prévues si un accord n'intervient pas.

DGFIP (Finances publiques) : grève nationale réussie

Les syndicats de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) ont appelé les agents à agir partout lors des Comités Techniques Locaux et à participer à une grève nationale le 2 février. Les actions menées un peu partout et le nombre de grévistes montrent que le mécontentement et la mobilisation se développent à la DGFIP.



Une délégation de l'intersyndicale DGFIP a été reçue à Bercy. **L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires et les autres syndicats ont réclamé, en vain, l'ouverture de négociations sur la plateforme unitaire.** Ce mépris envers les revendications des agents, ne peut que renforcer la détermination à agir. Cette journée de grève réussie à la DGFIP après un mois d'actions, de nombreuses manifestations lors du dernier trimestre 2011 et l'envoi de dizaines de milliers de cartes postales revendicatives au président de la République, confirme la montée en puissance de la mobilisation et appelle une suite. Ce n'est pas en continuant les saignées dans les effectifs des Finances Publiques que l'Etat retrouvera les recettes qui manquent au budget. **Les syndicats unis, les agents mobilisé-es, ... l'action va continuer et se renforcer !**

Hôpital Régnier à Rennes : les malades installé-es par terre !

Le centre hospitalier Régnier de Rennes, établissement psychiatrique public, est au bord de l'implosion. Fin janvier des patient-es ont été accueilli-es et hospitalisé-es sur des matelas posés à même le sol suscitant l'indignation de l'ensemble des personnels. Il n'est plus possible de garantir la sécurité sanitaire des prises en charge et la situation fait courir des risques considérables en terme de sécurité des soins.

Le directeur ouvre le parapluie pour se protéger alors qu'il responsable en grande partie de cette situation catastrophique : il a **fermé une unité d'hospitalisation, refusé de prendre en compte le droit d'alerte du CHSCT** dans un service détruit depuis par un incendie. L'ARS alertée depuis plusieurs mois reste muette et se refuse à apporter des solutions. **100 salarié-es réuni-es en assemblée générale à l'appel de SUD et de la CGT ont décidé une grève reconductible à partir du 7 février.**



Les syndicats ont prévenu la préfecture et l'ARS qu'à partir de cette date, les salarié-es bloqueraient les entrées des patient-es si la capacité d'accueil normale de l'établissement était dépassée. Une tente, point de ralliement des salarié-es et de tous les soutiens au mouvement va être montée à l'accueil. Les revendications sont la restitution des 40 lits qui sont prévus dans la capacité d'accueil de l'établissement et l'ouverture de 20 lits pour permettre enfin d'accueillir tous les patient-es en demande de soins. Ceci, avec les moyens nécessaires en personnel et sans conséquences négatives sur l'organisation du temps de travail des salarié-es.